

Montréal, le 23 août 2022

Monsieur Christian Savard  
Directeur général  
Vivre en Ville

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre du 26 juillet dernier. Merci de nous donner l'occasion d'y répondre et de faire connaître nos orientations en matière d'aménagement du territoire, de logement et de mobilité.

La crise climatique est le plus grand défi de l'avenir du Québec. La science est claire: c'est la décennie de la dernière chance. Nous avons la responsabilité historique de baisser les émissions de GES québécoises afin d'être en mesure d'atteindre la carboneutralité en 2050. Malheureusement, le gouvernement Legault, comme ses prédécesseurs, a baissé les bras. Au nom des générations futures, Québec solidaire est prêt à prendre la relève.

Changer d'ère, c'est le slogan que nous nous sommes donné, c'est ce que nous proposerons aux Québécois et Québécoises lors de la campagne électorale.

Changer d'ère, ça veut dire qu'on ne règlera pas les problèmes du Québec d'aujourd'hui et de demain avec des solutions des années 90. On ne règlera pas la crise climatique avec des demi-mesures. Changer d'ère, ça veut dire qu'on a besoin de nouveau monde au pouvoir, avec de nouvelles idées. C'est ce que Québec solidaire propose: affronter avec ambition et courage les grands défis de notre époque.

C'est le mandat de la dernière chance pour faire face à la crise climatique. Le refus obstiné du premier ministre de débattre en environnement en dit long sur son bilan pitoyable. Quiconque prend l'urgence climatique au sérieux sait que construire une autoroute de plusieurs milliards sous le fleuve, ce n'est pas une bonne idée.

C'est pourquoi Québec solidaire proposera aux Québécois et aux Québécoises le plan de lutte aux changements climatiques le plus ambitieux de l'histoire du Québec.

Un gouvernement solidaire adoptera une Loi sur le climat pour réduire d'au moins 55 % les gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990, d'ici 2030.

Pour y arriver, nous investirons massivement dans les infrastructures publiques de mobilité collective et active. Nous transformerons en profondeur la manière dont nous nous déplaçons.

Nous lancerons, en ville et en région, un vaste chantier afin de doter le Québec d'un réseau public de chemins de fer électrifié destiné aux voyageurs et aux marchandises.

Nous ferons également du transport public (tramway, trains, autobus électriques) le centre de la transformation des moyens de transport, en ville, en région et en milieu rural, et confierons ce virage à des entreprises publiques. Nous favoriserons ainsi le développement d'un système de transport à l'échelle nationale qui réduira la dépendance à l'auto solo, en plus d'encourager des mesures de transport actif et le développement de l'autopartage.

Pour que chaque Québécois et Québécoise puisse se déplacer au quotidien de manière abordable, nous réduirons également la tarification des transports collectifs de 50% dans une perspective de gratuité à plus long terme.

Enfin, nous établirons un vaste réseau de bornes de recharge et un système de bonus-malus régionalisé dans l'optique d'une interdiction de la vente de tout véhicule neuf à essence d'ici 2030 et nous soutiendrons la mise en place des réseaux cyclables sécuritaires dans les petites, moyennes et grandes villes.

Québec solidaire répondra «présent» en matière de mobilité durable.

Un gouvernement solidaire s'assurera aussi d'adopter rapidement un plan de mise en œuvre de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire, notamment pour contrer l'étalement urbain, consolider les milieux de vie et limiter la perte de milieux naturels, forestiers et agricoles.

Notre cadre financier, qui sera diffusé au moment de la campagne électorale, comportera par ailleurs des propositions concrètes pour favoriser la transition écologique à l'échelle du territoire. Il prévoira aussi une croissance budgétaire pour assurer un financement accru et stable en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme durable.

Mais il n'y a pas juste une crise climatique qui nous pend au bout du nez. Il y a aussi une crise du logement.

Le Québec vit la pire crise de logement depuis 20 ans. Dans presque toutes les villes du Québec, le taux d'inoccupation est élevé, les loyers explosent et les ménages sans logis se multiplient. Le marché privé du logement ne parvient pas à assurer le droit à un logement digne et abordable pour toute la population. Contrairement au gouvernement de François Legault, Québec solidaire promet de s'attaquer réellement à la crise du logement.

C'est pourquoi un gouvernement solidaire s'engage à entamer, dès son arrivée au pouvoir, un grand chantier de construction de 50 000 logements sociaux écoénergétiques en privilégiant la mixité sociale pour toutes les catégories de population. Tout le monde devrait avoir accès à un logement décent et abordable.

C'est pourquoi nous favoriserons aussi les modes non marchands d'accès à la propriété, dont les fiducies foncières et les coopératives d'habitation, nous mettrons en place un contrôle obligatoire des coûts de location appuyé sur un registre des loyers et améliorerons la protection des locataires contre les «rénovictions».

À l'approche de la campagne électorale 2022, nous souhaitons enfin vous réitérer tout notre soutien et l'importance de votre travail pour faire progresser le Québec.

Veuillez agréer nos salutations les plus solidaires,



Gabriel Laurence-Brook  
Responsable aux orientations de Québec solidaire



Québec, le 8 septembre 2022

**PAR COURRIEL**

Monsieur Christian Savard  
Directeur général  
Vivre en ville

**Objet : Réponse du Parti libéral du Québec aux demandes d'engagements formulées par Vivre en ville**

Monsieur Savard,

Au nom du Parti libéral du Québec, j'accuse réception ici de la correspondance que vous nous faisiez parvenir, par voie électronique, le 26 juillet dernier, et je vous en remercie.

L'organisation pour laquelle vous agissez joue un rôle de premier plan en matière de sensibilisation aux réalités urbaines, d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

À la suite du dévoilement de notre plateforme électorale qui s'est tenu le 11 juin dernier et que nous vous invitons à consulter au : [www.plq.org](http://www.plq.org), nous pouvons dès maintenant vous confirmer que plusieurs mesures mises de l'avant par notre formation politique sont à même de répondre aux préoccupations que vous formulez.

Veuillez trouver ci-bas les réponses aux questions spécifiques que vous nous avez fait parvenir.

### **Suivi rigoureux de la politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire**

Le gouvernement actuel a mis beaucoup de temps avant de faire connaître sa politique nationale de l'architecture et de l'aménagement de territoire, avec résultat que le Québec a perdu de précieuses années pour agir.

254, rue Queen  
Montréal (Québec) H3C 2N8



1150, boul. Wilfrid-Hamel  
Québec (Québec) G1M 2S4

Il est impératif que le plan de mise en œuvre de cette politique soit élaboré de façon rigoureuse et ambitieuse. Le Parti libéral du Québec reconnaît que des sommes devront être investies en appui à ce plan de mise en œuvre et qu'il est impératif que ces sommes soient pérennes dans le temps. Quant à savoir quel est le meilleur véhicule pour ces investissements et le choix des projets soutenus, votre proposition d'un Fonds en aménagement et urbanisme durable mérite d'être sérieusement considérée.

Par notre approche de décentralisation des décisions, explicitée par notre Charte des régions, nous souhaitons une plus grande consultation des acteurs concernés et du monde municipal dans l'élaboration des décisions qui les touchent directement. Le suivi de la politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire sera très certainement l'un des premiers dossiers touchés par cette approche. Nous rappelons aussi que notre Charte des régions prévoit un vaste chantier de révision du cadre législatif municipal et d'aménagement du territoire.

### **Offre pérenne d'habitations abordables et durables**

Avoir un toit au-dessus de la tête est un élément essentiel de la vie. La crise sans précédent qui frappe l'habitation affecte toutes les régions du Québec. Les taux d'inoccupation sont à des plateaux records. Les familles peinent à se trouver un logement. La disponibilité de logements sociaux ne répond pas à la demande actuelle. Les prix des maisons unifamiliales atteignent des sommets, avec un prix médian de 415 000 \$ en avril 2022.

Pour faire face à cette réalité, il faut une réelle stratégie d'habitation qui couvre tous les volets : l'accès à la propriété, l'accès au logement abordable et l'accès au logement social. Il faut établir un équilibre de mesures pour soutenir les gens et stimuler l'augmentation de l'offre.

Ainsi donc, pour favoriser l'accès à la propriété, nous :

- Éliminerons la taxe de bienvenue pour l'achat d'une première propriété, avec une pleine compensation pour les municipalités ;
- Bonifierons le régime d'accès à la propriété (RAP) par l'augmentation à 50,000 \$ du montant admissible, en offrant plus de souplesse pour permettre de l'utiliser plus facilement pour l'achat d'une deuxième propriété ou pour des rénovations majeures comme la transformation en maison bigénérationnelle, et en permettant aux parents d'y contribuer;
- Mettrons en place une politique encadrant les opérations d'achat-revente pour limiter la surenchère des propriétés rénovées.

Pour assurer un meilleur accès au logement abordable, nous allons :

- Taxer les propriétés inoccupées qui appartiennent à des non-résidents afin qu'elles reviennent sur le marché locatif;
- Permettre aux municipalités de moins de 100 000 habitants d'offrir des incitatifs financiers pour la construction de logements et de maisons abordables ;

- Identifier des terrains appartenant à l'État qui pourraient servir à la création de logements abordables et en travaillant avec les municipalités concernées et la Société d'habitation du Québec pour soutenir le développement de projets;
- Soutenir la décontamination de terrains pour y implanter des immeubles de logements abordables ;
- Favoriser la conversion d'espaces de bureaux libérés par le travail en mode hybride vers des logements abordables ;
- Exiger plus de transparence de la part des propriétaires lorsqu'ils affichent un logement à louer quant au coût du bail précédent;
- Moderniser le Programme Accès-Logis pour y inclure un volet régional pour le logement étudiant, pour les résidences privées pour aînés et pour le logement pour itinérants ;
- Impliquer plus tôt les municipalités lorsque des projets d'infrastructures publiques à nature régionale sont développés afin de mieux prévoir les besoins de logements qui en découleront.

En ce qui concerne l'offre de logements sociaux, nous déploierons un plan d'investissement bonifié sur 10 ans afin de construire 50,000 nouvelles unités.

### **Investir massivement dans les infrastructures publiques de mobilité collective et actives, particulièrement lorsqu'elles favorisent la consolidation urbaine**

L'atteinte de la carboneutralité devra passer par une transformation du secteur des transports, qui représentait 43,3 % de nos émissions de gaz à effet de serre en 2019. Dans un premier temps, il faut améliorer l'offre de transports en commun dans les régions métropolitaines comme dans les secteurs plus régionaux. Actuellement, plusieurs Québécoises et Québécois aimeraient apporter leur contribution en utilisant le transport en commun, mais l'offre ne répond tout simplement pas à leurs besoins. D'ailleurs, 90 % des GES produits par les transports en milieu urbain sont attribuables à l'utilisation privée de l'automobile. Nous devons travailler de concert avec les instances locales pour soutenir les projets de transport en commun qu'elles ont développés et adaptés à leurs besoins.

Pour améliorer l'offre de services, il est essentiel d'assurer un financement adéquat des sociétés de transports, qui se sont retrouvées en déficits importants, notamment à cause de la pandémie. En ce moment, l'incertitude pousse les sociétés à réduire leurs services. C'est pourquoi il faut leur garantir un financement qui leur permettra de maintenir leurs services et de développer leurs réseaux. La viabilité à long terme du transport collectif passe à la fois par une résorption du déficit des sociétés de transports et par un financement des projets de développement. Nous nous assurerons de travailler avec ces sociétés en vue de trouver le meilleur moyen pour garantir leurs revenus.

Pour inciter une plus grande utilisation du transport en commun, nous croyons aussi qu'il faut agir sur l'accessibilité. C'est pourquoi nous allons instaurer la gratuité des transports en commun pour les étudiants et les étudiantes et pour les personnes âgées de 65 ans et plus partout au Québec, à coût nul pour les sociétés de transports. De plus, nous allons implanter, graduellement et partout au Québec, le Passeport mobilité, une application et une carte de mobilité universelle utilisable dans tous les services de transports durables du Québec.

Dans un deuxième temps, il nous faut amorcer un changement significatif à notre vision du transport routier. Nous sommes bien conscients de notre vaste territoire et du fait que nos routes sont des vecteurs importants de développement économique. Alors que les changements climatiques sont au centre de nos préoccupations, nous devons réfléchir à la façon dont nous aménageons ce territoire. Il n'y aura plus de nouveaux projets d'autoroute annoncés dans les régions métropolitaines tant que nous n'aurons pas analysé de façon neutre et transparente les interactions entre la mobilité, l'urbanisme et l'offre de transport dans ces régions. Ainsi, un gouvernement libéral priorisera les projets de maintien d'actifs, de réparation de routes pour des enjeux de sécurité ainsi que de construction pour répondre à des besoins essentiels. Rappelons que seulement 56 % du réseau routier québécois est en bon état, et les automobilistes font les frais, sur leurs véhicules, de ce mauvais entretien.

En terminant, nous vous remercions de l'intérêt porté à notre vision et nous vous assurons que les enjeux que vous soulevez sont étudiés avec intérêt afin de présenter aux Québécoises et aux Québécois un plan qui rassemble et répond au besoin de toutes et de tous.

Nous vous prions d'agréer, monsieur, nos plus cordiales salutations.

L'équipe libérale

Le 19 septembre 2022

Christian Savard  
Directeur général  
Vivre en ville

## **Objet : Propositions d'engagements – Vivre en ville**

Monsieur le Directeur général,

La présente fait suite aux trois propositions d'engagement que vous nous avez soumises dans le cadre de l'actuelle campagne électorale.

### **Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire**

D'entrée de jeu, il importe de saluer la bonne collaboration de Vivre en ville aux démarches entreprises par le gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) en matière d'aménagement, notamment dans le soutien aux municipalités connaissant des problématiques d'inondation. La CAQ s'était engagée en 2018 à doter le Québec d'une toute première politique nationale d'aménagement du territoire, politique ardemment promue par Vivre en Ville et d'autres organisations de la société civile réunies sous le parapluie de l'alliance ARIANE. Nous avons entrepris une série de consultations et mis sur pied un comité consultatif dans la démarche de rédaction de la vision stratégique de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT) rendue publique en juin dernier. Ayant été un membre très actif de ce comité, vous avez été à même de constater la nature extensive des consultations menées et la qualité des échanges qui ont conduit à la rédaction de la PNAAT.

Ainsi, si nous sommes réélus, la vision stratégique de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire sera complétée et concrétisée par le dépôt, à l'hiver 2023 d'un plan de mise en œuvre. Celui-ci détaillera les modalités du renouvellement du cadre d'aménagement qui comprendra notamment des modifications à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles ainsi qu'à la Loi sur l'expropriation.

Pour ce faire, la CAQ s'engage à faire adopter de nouvelles orientations gouvernementales en aménagement qui assureront la création de milieux de vie de qualité, complets et durables, la préservation des milieux naturels et du territoire agricole ainsi que la lutte contre les changements climatiques, en plus de favoriser le dynamisme, la vitalité économique et l'authenticité des collectivités. Ces orientations seront assorties



d'indicateurs et de cibles concrètes, convenues avec le milieu, et de mesures de suivi qui permettront l'atteinte de nos objectifs en aménagement et en architecture.

## Logement

En ce qui a trait à la question du logement, sous le gouvernement de la CAQ, près de 15 000 unités ont été livrées ou sont en voie de l'être. Pour ce faire, nous avons investi plus de 2,6G\$ pendant le premier mandat. Le 12 août dernier, nous avons également annoncé qu'un gouvernement de la CAQ, si reporté au pouvoir le 3 octobre prochain, investirait 1,8 milliard de dollars dans le logement social et abordable, ce qui permettra la construction de près de 12 000 logements additionnels dans un second mandat.

Rappelons qu'actuellement le Québec fait face à une importante pénurie de main-d'œuvre qui afflige particulièrement le secteur de la construction, ce qui retarde la construction d'unités locatives. Nous comptons donc poursuivre nos investissements et faire le maximum pour rendre disponibles plus de logements tout en demeurant réalistes sur les capacités de l'industrie de la construction.

## Mobilité et transport collectif

Le gouvernement de la CAQ fait de la mobilité durable une priorité.

En effet, nous avons posé plusieurs gestes forts afin d'offrir de la prévisibilité dans le financement du transport collectif. D'emblée, nous avons annoncé en mai dernier la création d'une table d'échanges entre les municipalités et le gouvernement afin de convenir d'un financement prévisible du transport collectif à travers le Québec. Nous visons, au terme des travaux de la table, à établir un cadre financier de 5 ans pour le transport collectif, de concert avec les municipalités et les sociétés de transport. Ce cadre couvrira les services dans les grandes villes, certes, mais également dans les régions plus éloignées du Québec. Les travaux se déroulent en ce moment même et nous verrons à finaliser le tout si nous sommes réélus.

Rappelons également que nous avons été le premier gouvernement au Canada à annoncer un soutien considérable au transport collectif dans le contexte pandémique. Jusqu'ici nous avons investi 1,8G\$ afin de compenser les pertes causées par la COVID-19.

Il importe également de souligner que les investissements totaux prévus en transport collectif sous la CAQ sont supérieurs à ceux en transport routier. En effet, les sommes prévues en matière de transport collectif sont de l'ordre de 56,5 G\$ alors que les investissements routiers sont de 48,2 G\$. La CAQ a ainsi donné un élan majeur aux

investissements en transport collectif en prévoyant des sommes historiques, tout en s'assurant que ces sommes soient distribuées tant aux grandes villes que dans la ruralité.

Nous continuerons dans cette voie si nous sommes réélus. Le transport collectif sera partie intégrante de notre stratégie de lutte aux changements climatiques et de développement de l'économie verte.

Veillez agréer l'expression de nos considérations distinguées,

L'Équipe de la Coalition Avenir Québec

Cordialement,

L'équipe de la Coalition avenir Québec



Québec, le 1<sup>er</sup> octobre 2022

Monsieur Christian Savard  
Directeur général  
Vivre en Ville

Monsieur le Directeur général,

Au nom du Parti Québécois, j'ai le plaisir de vous faire parvenir les engagements du Parti Québécois en lien avec les propositions que vous avez soumises aux partis politiques.

Nous désirons – tout comme Vivre en Ville – engager le Québec sur la voie des collectivités résilientes et durables, en vue de réussir les transitions à venir.

Le gouvernement de René Lévesque a fait adopter la première *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* en 1979, et c'est avec la volonté de faire honneur à cet héritage que nous prenons avec enthousiasme ces engagements.

Souhaitant le tout à votre satisfaction, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nicolas Nadeau-Fredette

Conseiller politique

4115 rue Ontario Est  
Bureau 325  
Montréal (Québec) H1V 1J7  
Téléphone : 514-526-0020  
Sans frais : 1-800-363-9531  
[pq.org](http://pq.org)

## **1) Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire**

Un des grands chantiers de notre époque consiste à adapter notre manière d'occuper notre territoire pour mieux affronter les défis actuels et à venir. Ce travail est nécessaire pour que le Québec puisse faire face à la crise climatique, pour contrer la crise de l'habitation et pour favoriser la résilience de nos communautés face aux dégradations de l'environnement et aux fluctuations économiques.

En outre, une réforme de notre aménagement du territoire doit être l'occasion de favoriser la mobilité et l'intégration de tous dans nos communautés. Cela implique de penser tous nos milieux de vie pour que les plus jeunes, les plus âgés, les personnes défavorisées ou celles à mobilité réduite, entre autres, puissent s'épanouir et se sentir intégrés.

Cette transition se fera évidemment en étroite collaboration avec les municipalités du Québec. Le Parti Québécois est sensible aux réalités de chaque région, et c'est avec elles que nous nous lancerons dans cette importante transition. Les municipalités du Québec sont les mieux placées pour déterminer les besoins de leur territoire, et la collaboration avec ces gouvernements de proximité sera nécessaire.

Voici les idées que le Parti Québécois s'engage à mettre en œuvre s'il forme le gouvernement le 3 octobre prochain, ou à défendre au sein de la prochaine législature :

- Adopter un plan de mise en œuvre ambitieux de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire.
- Élaborer, avec les municipalités, une révision des règlements de zonage. Viser à faciliter le développement de petits commerces de proximité partout au Québec et dans tous les milieux, notamment dans les banlieues. Densifier les milieux déjà aménagés et la requalification des terrains minéralisés et sous-densifiés. Favoriser la mixité et une plus grande densité des nouveaux territoires aménagés.
- Mettre à profit les terrains et édifices excédentaires du gouvernement du Québec pour répondre aux besoins des communautés, notamment en matière d'habitation.

- Adopter une politique de redynamisation des cœurs des villes et des villages partout au Québec – nous nous engageons à y investir 50 M\$ par année pendant 5 ans.
- Utiliser les sociétés d'État et les ministères pour redynamiser les cœurs des villes et des villages, en y implantant leurs bureaux et points de service. Valoriser particulièrement la requalification des bâtiments patrimoniaux.
- Favoriser l'implantation de bornes de recharge rapide à proximité des rues commerciales.
- Soutenir les municipalités pour sécuriser les alentours des écoles, des garderies et lieux résidentiels des aînés, notamment en protégeant les déplacements en transport actif.
- Soutenir le développement d'un réseau d'infrastructures cyclables interurbain, touristique et utilitaire.
- Financer des projets d'aménagement urbain durable partout au Québec à hauteur de 100 M\$ par année afin de créer des quartiers complets favorables aux déplacements actifs et collectifs.
- Clarifier le droit des municipalités de protéger leurs milieux naturels par le biais de leurs règlements de zonage.
- Soutenir les municipalités qui adoptent un virage vers l'écofiscalité locale.
- Poursuivre la décontamination de terrains au cœur des centralités pour y orienter la croissance résidentielle, notamment celle des logements sociaux ou communautaires.
- Reconnaître l'environnement comme un déterminant important de la santé, et le caractère essentiel d'une justice environnementale pour tous les Québécois.

## **2) Assurer une offre pérenne d'habitations abordables et durables**

Nous vivons présentement la pire crise de l'habitation de l'histoire récente du Québec. Pour la première fois, une génération entière risque de ne pas avoir accès à la propriété, et ce, même si elle gagne un très bon salaire. Se trouver un logement est devenu un exercice d'une grande difficulté pour tous; les rares disponibles sont de moins en moins abordables. Toutes les régions du Québec sont touchées par ce phénomène, qui ne fera que s'accroître dans les prochaines années si on choisit de ne rien faire.

Il est impossible de passer sous silence l'évidence : pendant 4 ans, nous avons eu un gouvernement qui a carrément nié qu'il y avait une crise du logement au Québec. Alors que les loyers explosent et que le prix des maisons est hors de contrôle, ce gouvernement a choisi de ne rien faire. Il a choisi de laisser les choses aller, en reconnaissant du bout des lèvres la crise de l'habitation.

Notre approche, au Parti Québécois, c'est tout le contraire. Nous croyons que l'État doit agir devant l'ampleur de la crise. D'abord, il faut contrer la spéculation. Il y a une trop forte proportion de gens qui utilisent l'immobilier à des fins spéculatives, et trop peu à des fins familiales. De plus, il faut revoir nos manières de faire pour favoriser la construction de logements sociaux et conventionnels.

**Un gouvernement du Parti Québécois s'engage à :**

**Décréter l'urgence d'assurer un toit à chaque Québécoise et Québécois;**

**Soutenir la création de logements sociaux et coopératifs :**

- Financer dès cette année les 10 000 unités en attente de financement dans le programme AccèsLogis (un héritage du gouvernement de Lucien Bouchard, en 1997), et en construire 5000 par année pour les 5 prochaines années, pour un total de 35 000 unités, et en sus du « backlog ».

- Investir pour le logement étudiant et réaliser 10 000 nouveaux logements sans but lucratif sur 5 ans. Exempter tous les logements étudiants sans but lucratif de taxes foncières.
- S'associer au régime coopératif pour lui permettre de créer de nouveaux logements.
- Mettre sur pied un programme pour la rénovation et la conversion de bâtiments en logements sociaux et abordables, en y incluant un volet pour les bâtiments patrimoniaux.

#### **Favoriser la construction et augmenter l'offre d'habitation :**

- Ajuster les programmes en habitation pour favoriser le développement de logements dans des secteurs plus centraux et à proximité des services. Favoriser la densification aux abords du transport collectif et dans les milieux de vie complets.
- Soutenir l'innovation dans la création de logements hors marché et à mode de tenure non traditionnel (fiducies, habitat coopératif, capitalisation partagée, etc.).
- Faciliter la création de maisons d'appoint, multigénérationnelles et bifamiliales, en les permettant partout au Québec.
- Soutenir les municipalités qui opèrent des allègements réglementaires pour accélérer la construction en général.
- Soutenir les approches « logement d'abord » pour les personnes en situation d'itinérance.

#### **Maintenir l'abordabilité des logements existants :**

- Instaurer un registre national des loyers public, universel et obligatoire pour mieux contrôler les hausses du marché locatif.
- Abolir la clause F du bail.
- Améliorer la performance et le fonctionnement du Tribunal administratif du logement. Permettre les contestations collectives des résidents pour les RPA.

- Interdire Airbnb partout au Québec. Là où les municipalités le désireraient, la pratique pourrait être autorisée dans les résidences principales d'un propriétaire occupant, ou encore – et à la condition que le taux d'inoccupation des logements y dépasse 3 % – dans les résidences principales et secondaires.
- Instaurer un programme de rénovation écoénergétique.

#### **Agir contre la spéculation :**

- Taxer les flips, soit augmenter l'imposition sur le gain en capital de 50 à 100 % pour ceux qui vendent une résidence secondaire détenue depuis moins de deux ans.
- Imposer une taxe de 15 % aux investisseurs étrangers, comme c'est le cas dans plusieurs villes canadiennes déjà, pour éviter l'accaparement du parc immobilier.

#### **Ajuster le cadre législatif et les pouvoirs des municipalités à l'urgence en matière d'habitation :**

- Revoir le pacte fiscal des municipalités pour les affranchir de la dépendance à l'impôt foncier et à l'appréciation foncière.
- Permettre aux municipalités du Québec d'exploiter un parc de logements à but lucratif.
- Permettre aux municipalités de créer du zonage distinct favorisant le logement social et hors marché.
- Favoriser l'usage du bois dans la construction, et permettre les constructions en bois de plus forte densité.



### **3) Investir pour des infrastructures publiques de mobilité collective et active**

La mobilité collective et active est au cœur de la transition que nous désirons pour le Québec. Notre vision, c'est de faciliter la mobilité en transport actif et collectif partout, des grandes villes aux banlieues, et dans toutes les régions du Québec.

Notre approche sera respectueuse des différences et des impératifs de chacune des régions. Elle mettra l'accent sur le renforcement des actions déjà déployées au Québec, avec nos mesures innovantes :

#### **Augmentation de l'offre de transport collectif**

- Créer la PasseClimat, une passe annuelle coûtant 365 \$, qui donnera un accès illimité au transport collectif partout au Québec, dans toutes les régions.
- Allouer les deux tiers des investissements en transport terrestre aux transports collectifs.
- Établir un cadre de financement du transport en commun prévisible, pérenne et suffisant pour soutenir le doublement de l'offre de service d'ici 2035, tant pour les immobilisations que l'exploitation.
- Financer le déploiement d'initiatives qui permettent d'offrir des solutions de rechange à l'auto solo (services d'autopartage, covoiturage, vélo cargo et systèmes de vélopartage, par exemple).
- Faciliter les transferts intermodaux entre les différentes offres de transport collectif et actif partout au Québec.
- Assurer l'accessibilité des gares routières et ferroviaires (localisation au centre-ville, connexion efficace au transport collectif local).
- Simplifier l'utilisation et la *découvrabilité* des services de transport collectif en les intégrant par le biais d'une plateforme commune.
- Lancer, dès la fin de 2022, un grand chantier d'identification et de protection des corridors utilisables pour du transport collectif urbain et interurbain.

- Relancer et pérenniser les services de taxi partout au Québec.
- Lancer un grand chantier de développement du réseau ferroviaire québécois. Compléter la remise en état des rails jusqu'à Gaspé d'ici 2026.
- Revoir le cadre du financement du transport au Québec afin d'assurer un maintien des actifs et de permettre un développement massif du transport collectif.

### **Transport actif**

- Mettre en œuvre une véritable politique du transport actif. Promouvoir le vélo et la marche, et fixer des cibles de déploiement d'aménagements cyclables et piétonniers.
- Créer un programme d'incitatifs à l'achat de vélos cargos et de vélos cargos électriques.
- Doubler les sommes investies dans les programmes de soutien aux infrastructures municipales de transport actif pour atteindre 100 M\$/année, et soutenir le déploiement de services de vélopartage dans toutes les régions du Québec.
- Sur le réseau routier supérieur géré par le MTQ, saisir l'occasion de chaque réfection de route pour aménager une piste ou un accotement sécuritaire pour les cyclistes.
- Sur les autoroutes, le MTQ prendra à sa charge l'aménagement de passerelles pour faciliter le passage d'un quartier à un autre. De plus, nous nous sommes engagés à transformer plusieurs autoroutes urbaines en boulevards pour limiter l'effet de barrière.
- Favoriser et faciliter la mise en place d'aménagements de type « rue complète » ainsi que le verdissement dans les rues sous la responsabilité du MTQ dans tous les villages et toutes les villes qui le désirent.
- Adopter une approche protectrice en sécurité routière de type « vision zéro » collision grave ou mortelle.

- Établir un moratoire sur l'augmentation des autoroutes en milieux urbains et périurbains. Donner la priorité aux investissements pour sécuriser et entretenir les infrastructures routières actuelles.

Le Parti Québécois espère que vous apprécierez ces engagements. Nous avons la volonté sincère de continuer à collaborer avec l'ensemble des organismes de la société civile, notamment Vivre en Ville, dans l'approfondissement de nos connaissances sur les enjeux touchant l'aménagement du territoire, l'habitation et les transports collectifs et actifs. Au plaisir!